

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU THOUARSAIS Monsieur Emmanuel CHARRE Vice-Président en charge de l'aménagement, du territoire et de l'habitat 5, rue Anne Desrays 79100 THOUARS

Niort, le 7 février 2024

<u>Dossier suivi par</u>: Ingrid MILET et Sylvie RAYMOND Tél. 06 27 00 06 53 / 06 16 44 71 06 i.milet@cci79.com / s.raymond@cci79.com

Objet : Révision allégée n°3 du PLUi de la Communauté de Communes du Thouarsais

Monsieur le Vice-Président,

Vous nous avez transmis pour examen, le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes du Thouarsais, et nous vous en remercions.

Après l'avoir étudié avec intérêt, nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous émettons un avis favorable à ce projet de révision. En effet, en accord avec l'axe 2 de votre PLUi (Soutenir le développement économique local et l'innovation), cette révision va permettre le réaménagement et l'extension de l'entreprise MATEX sur son site historique, et ainsi conforter la production industrielle 100% française de bennes amovibles par cette entreprise majeure de notre économie deux-sévrienne.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Christelle ABATUT Présidente